

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général du Gouvernement.

D E C R E T

D/2001/ ⁰¹⁹ /PRG/SGG

Portant nomination d'un Chef
de Mission Diplomatique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Loi fondamentale ;

Vu Le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999, portant nomination
du Premier Ministre,

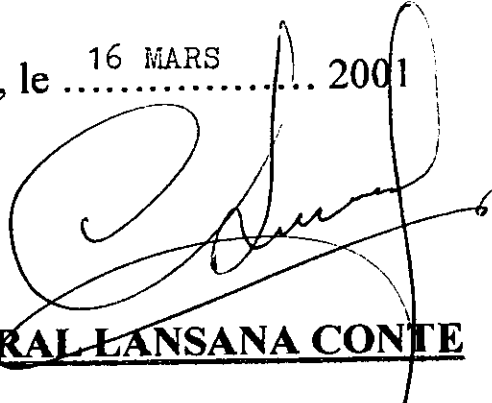
Vu Le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets
N° D/2000/007/PRG/SGG du 25 Janvier 2000 ; D/2000/046/PRG/SGG/
du 05 Juin 2000 ; D/2000/049 PRG/SGG/ du 07 juin 2000
et le D/2000/050/PRG/SGG du 07 Juin 2000 portant nomination
des Membres du Gouvernement.

D E C R E T E

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Alexandre Cécé LOUA, précédemment
Ambassadeur de la République de Guinée à Belgrade est nommé
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de
Guinée en Afrique du Sud.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la
date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

Conakry, le 16 MARS 2001


GENERAL LANSANA CONTE